

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

AUFEMININ.COM

(Eurolist)

Par courrier du 1^{er} novembre 2007, la société AS Online Beteiligungs GmbH (1) (Axel-Springer-Strasse 65, 10888, Berlin, Allemagne) a déclaré avoir franchi directement en hausse, le 26 octobre 2007, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société AUFEMININ.COM et détenir 5 687 029 actions représentant autant de droits de vote, soit 63,48% du capital et 63,24% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition de 1 497 695 actions AUFEMININ.COM dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par le déclarant sur les actions AUFEMININ.COM (3).

-
- (1) AS Online Beteiligungs GmbH est détenue à 65,45% par Axel Springer Aktiengesellschaft, 13,95% par Marc-Antoine Dubanton, 13,05% par Anne-Sophie Pastel et 7,55% par Cyril Vermeulen.
Axel Springer Aktiengesellschaft est contrôlée par Axel Springer Gesellschaft für Publizistik GmbH & Co, qui détient 50% plus 10 actions du capital de la société Axel Springer Aktiengesellschaft qui est elle-même détenue à 90% par Friede Springer GmbH & Co KG. Les actions de cette dernière ainsi que celles de son commandité, Friede Springer Verwaltungs GmbH, sont détenues à 100% par Mme Friede Springer.
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 8 958 694 actions représentant 8 992 308 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
 - (3) Cf. D&I 207C2318 du 19 octobre 2007.